



Etablissement Saint-Philippe

Titre professionnel « Ouvrier Paysagiste » du Ministère du Travail

L'ouvrier paysagiste est un spécialiste de l'aménagement et de l'entretien des parcs, jardins et espaces verts. Il prépare les sols, retourne la terre, apporte des engrais, réalise des semis, installe les pelouses, plantes, arbres et arbustes. Il travaille éventuellement sous la direction d'un technicien paysagiste et se conforme aux indications contenues dans les plans fournis par le paysagiste concepteur. Il tond, ramasse les feuilles, effectue la taille et les traitements.

Il organise l'apport et l'évacuation de terre, déblaie, gère les systèmes d'arrosage. Une solide constitution physique et une bonne résistance aux conditions climatiques sont nécessaires... sans oublier de bonnes connaissances sur les végétaux, un certain sens de l'esthétique et de l'organisation.

Prérequis

- Accessible à partir de 18 ans
- Avoir un niveau de 3ème

Modalités d'accès

- Participation aux informations collectives
- Réalisation d'un test de positionnement
- Sur entretien de motivation
- Sélection des candidats par une commission de sélection

Délais d'accès

- Suite à l'entretien d'admission, une réponse est apportée au futur apprenant dans un délai de 15 jours
- Réponse sous 72 heures
- Inscription possible jusqu'à 3 semaines après le début de formation

Objectifs

A l'issue de la formation, les stagiaires auront acquis les compétences suivantes :

- Identifier un végétal et contrôler son état sanitaire
- Entretenir une surface herbacée à semi-ligneuse
- Tailler des arbres et des arbustes
- Abattre et débiter un arbre de petite dimension
- Effectuer le travail du sol et les apports nécessaires au développement des végétaux
- Protéger les végétaux des parasites, maladies et adventice

- Entretien un réseau d'arrosage
- Maîtriser les conduites à tenir et les gestes de premiers secours (SST)

Programme synthétique

- Accueil -
- Entretien (gazons, plantations, circulations et zones non cultivées, petit matériel d'espaces verts) -
- Mathématiques appliquées au domaine professionnel -
- Communication adaptée au domaine professionnel -
- Santé et sécurité au travail -
- Développement durable -
- Sensibilisation aux valeurs citoyennes -
- Technique de Recherche d'emploi et recherche de solution -

Méthodes mobilisées

- Formation axée sur des situations concrètes et tournée vers le monde du végétal.
- Accompagnement personnalisé par un référent pédagogique et un référent éducatif

Modalités d'évaluations

Passage des épreuves terminales correspondantes aux 3 blocs de compétences suivants :

- CCP1 : Entretien un espace vert ornemental : tonte / Taille / ramassage de feuille / Reco des végétaux
- CCP2 : Mise en place de végétaux : Plantation / Engazonnement / Reco des végétaux
- CCP3 Maçonnerie paysagère : Mise en place d'allée / Pose de bordure ...
- Chaque module est évalué (sous forme de QCM / pratique /dossier et épreuve de reconnaissance de végétaux) par un jury extérieur à l'établissement habilité par le ministère du travail

Suite de parcours, débouchés, passerelles

Le secteur du paysage offre de réelles perspectives d'embauche et d'évolution aux personnes qui se forment à ses métiers. Il a d'ailleurs la chance de poursuivre son développement malgré la crise, grâce notamment aux valeurs qu'il véhicule dans l'esprit de tous et des bénéfices qu'il apporte à la société en termes de santé, de bien-être, de cadre de vie, de biodiversité et de liens sociaux. Autant de valeurs qui plaisent aussi aux jeunes, et moins jeunes, qui veulent exercer ces métiers passionnants.

Par la suite, il est possible de valider l'un des blocs de compétences manquants (du CCP1 au CCP3)

Durée

16 semaines de formation dont :

- 487h de formation théorique et pratique en centre de formation et en plateaux techniques
- 70h de stage en entreprise

Tarifs

- Aucun frais pédagogique
- Statut de stagiaire de la formation professionnelle

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

- Locaux : Réglementation ERP – Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Orientation et adaptation pédagogique possible, tutorée par un référent handicap : referent-handicap-ufa@apprentis-auteuil.org

Résultats de la session de formation

Session de Juillet 2024 :

Résultats du CCP1 : 6 l'ont obtenu sur 9 présents (soit 67 % de réussite)

Résultats du CCP2 : 7 l'ont obtenu sur 8 présents (soit 78 % de réussite)

(Mise à jour en Juillet 2025)

Ces indicateurs de résultats sont calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale et rendus publics sur le site <https://www.inserjeunes.gouv.fr/diffusion/>

Autres indicateurs de résultats :

- Taux de réponse à l'enquête : %
- Taux de poursuite d'études : %
- Taux d'interruption en cours de formation :
- Taux d'insertion professionnelle : %

Les + de la formation :

- Plateaux techniques
- Parc de 14 hectares
- Un réseau de partenaires sur le territoire
- Un accompagnement global de chaque stagiaire: suivi pédagogique et social

Contacts :

M Didier Lesaffre – 06 67 20 73 09 – didier.lesaffre@apprentis-auteuil.org

Intitulé de la formation